

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
commune de TOURNEMIRE**

Délibération n°2023-06-08

Séance du 14 décembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Absents	2
Exclus	0

Date de convocation :
07/12/2023

Date d'affichage :
07/12/2023

OBJET
DM 1 BUDGET
LOTISSEMENT LES FAYSES

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre.

Le Conseil Municipal de la commune de Tournemire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rivier Pascal, Maire.

Etaient présents : M. Rivier, Maire, M. Héran Sébastien, Madame Cristol Céline adjoints, M. Cocallemen Eric, M. Moulières Jérémy, Madame Roques Fanny, Odicino Sabrina, M. Maxime GOUTTE et Monteillet Hugues conseillers municipaux.

Absents excusés : Maxime PETRAUD (procuration à GOUTTE Maxime), Sandrine GIORDANO (Procuration à Eric COCALLEMEN).

Céline CRISTOL a été nommée secrétaire.

Le conseil municipal à 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention,

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6045 : Achats d'études (terrains)	4.17 €	
D 6227 : Frais d'actes, de contentieux	500.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	504.17 €	
D 3555 : Terrains aménagés		20.88 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		20.88 €
D 71355 : Variat° stocks terr. aménagés		19.98 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		19.98 €
D 168748 : Autres dettes autres communes	0.90 €	
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts	0.90 €	
D 65888 : Autres		0.05 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		0.05 €
R 3555 : Terrains aménagés		19.98 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		19.98 €
R 71355 : Var. stocks produits (terrains)		20.88 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		20.88 €
R 7552 : Prise en charge budgets annexes	505.02 €	
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante	505.02 €	

Acte rendu exécutoire
Par flux de télétransmission
en Sous-Préfecture de
Millau
Le 22/12/2023
et publication sur le site
internet de la commune
www.tournemire-aveyron.fr
le 22/12/2023

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents.

Le Maire, Pascal RIVIER
Acte dématérialisé



La secrétaire de séance
Céline CRISTOL

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

Date de réception de l'accusé de réception :
22/12/2023
Numéro de l'acte : 202306_08
Identifiant unique de l'acte :
012-211202825-20231214-202306_08-BF